

Image not found or type unknown



Utiliser carte de séjour après retour définitif

Par **elloo**, le **08/04/2012** à **00:15**

Bonjour,
J'ai une carte de séjour compétences et talent obtenu début 2010. Elle est valide jusqu'à Mars 2013.
J'ai changé de boulot à la mi 2011. Depuis, je réside dans mon pays d'origine.
Est-il possible d'utiliser cette carte pour mes déplacements en France?
Mon dernier passage en France remonte à 9 mois.
Merci à vous.